TISGM

PLATEFORME D'ACTIONS STRATÉGIQUES

POUR L'INCLUSION DES ENFANTS AYANT BESOIN DE SOUTIEN PARTICULIER

AVOIR LA CAPACITÉ D'AGIR **AGIR RAPIDEMENT** **AGIR ENSEMBLE**



La Table de concertation pour l'inclusion en services de garde des enfants ayant besoin de soutien particulier (TISGM)
a pour mission de favoriser l'inclusion des enfants ayant besoin de soutien particulier en milieu de garde éducatif à l'enfance.

Grâce à une collaboration intersectorielle, les membres et partenaires portent une voix collective pour améliorer le parcours d'inclusion des enfants ayant besoin de soutien particulier et de leur famille.

- **Concertation** pour unir les réseaux
- **Sensibilisation** pour changer les perceptions
- **Transfert de connaissances** et soutien pour ancrer les pratiques inclusives
- **Plaidoyer** en faveur de l'inclusion

GLOSSAIRE

ENFANT AYANT BESOIN DE SOUTIEN PARTICULIER - Les enfants ayant besoin de soutien particulier sont ceux qui présentent un retard de développement (diagnostiqué ou non), une difficulté d'adaptation ou une incapacité pouvant entraîner une situation de handicap. Ils requièrent un soutien ou des interventions supplémentaires afin de faciliter leur participation à des expériences variées favorisant leur développement global en contexte de service de garde.

TISGM - La Table de concertation pour l'inclusion en services de garde des enfants ayant besoin de soutien particulier - région de Montréal

AISG - Allocation pour l'intégration en service de garde

MES - Mesure exceptionnelle de soutien à l'intégration en service de garde

SGEE - Service de garde éducatif à l'enfance

RSGE - Personne responsable d'un service de garde éducatif en milieu familial

CPE - Centre de la petite enfance

RSSS - Réseau du système de la santé et des services sociaux



UNE VASTE CONSULTATION NATIONALE

De janvier à mars 2026, la TISGM a **consulté plus de 1400 acteurs de la petite enfance à l'échelle provinciale afin d'entendre leurs enjeux,** leurs préoccupations et leurs priorités en lien avec l'inclusion des enfants ayant besoin de soutien particulier en petite enfance.

Les constats tirés de la consultation menée par la TISGM sont hautement préoccupants et démontrent une volonté commune :



MISE EN CONTEXTE

Depuis quelques années, plusieurs constats montrent que le réseau des services de garde éducatifs à l'enfance s'est fragilisé [1]. Les changements apportés aux règles budgétaires et la pression grandissante sur les milieux ont réduit leur capacité d'adaptation face à la diversité croissante des besoins des enfants et de leurs familles [2].

Dans ce contexte, l'accès difficile aux services du RSSS, les délais administratifs et le manque de ressources entraînent des refus d'accueil et des interruptions de services pour les enfants ayant besoin de soutien particulier [3,4,5]. Ces situations entraînent aussi des répercussions importantes sur les familles, qui doivent souvent réorganiser leur vie personnelle et professionnelle parce que leurs enfants se trouvent exclus des services de garde à l'enfance. Cela peut entraîner de la précarité financière, de la détresse psychologique et une surcharge importante [8].

Les données et les témoignages recueillis dans le cadre de la consultation nationale montrent que ces constats demeurent bien présents et que certains enjeux se sont même accentués.

L'inclusion des enfants ayant besoin de soutien particulier ne peut donc plus reposer uniquement sur des aides financières accordées au cas par cas. **L'ensemble de ces constats révèle une situation de crise qui nécessite des actions structurantes et concertées au-delà des efforts déployés par les acteurs du terrain eux-mêmes.**

DES CHANGEMENTS À L'ÉCHELLE NATIONALE S'IMPOSENT
pour que chaque enfant ait sa place dans la société et ce, dès la petite enfance !

NOS 3 LEVIERS ET 7 STRATÉGIES D'ACTIONS POUR L'INCLUSION DES ENFANTS AYANT BESOIN DE SOUTIEN PARTICULIER EN SGEE

AVOIR LA CAPACITÉ D'AGIR

UN POSTE EN SOUTIEN À L'INCLUSION

Créer ou maintenir un poste de soutien dédié à l'inclusion et à la pédagogie dans les SGEE et les bureaux coordonnateurs sans avoir recours aux montants accordés dans le cadre de l'allocation pour l'intégration en service de garde (AISG).

DES LIEUX ACCESSIBLES POUR TOUS

Aménager les services de garde éducatifs à l'enfance selon les principes d'accessibilité universelle, tant pour la conception de toute nouvelle installation que pour l'adaptation des milieux existants, afin de permettre la participation pleine et de tous les enfants et répondre à la diversité de leurs besoins.

DES HEURES DE PLANIFICATION PÉDAGOGIQUE GARANTIES

Garantir aux personnes éducatrices des heures de planification pédagogique rémunérées afin d'assurer des activités de planification, de concertation et de formation continue, et de renforcer leur capacité à soutenir l'ensemble des enfants, particulièrement ceux ayant besoin de soutien particulier.

Selon l'UNESCO, soutenir l'inclusion en petite enfance va au-delà d'assurer un accès aux services de garde pour les enfants ayant un handicap. Une véritable éducation inclusive dès la petite enfance nécessite de prendre en compte toute la diversité des tout-petits qui composent la société d'aujourd'hui et de demain, et d'offrir à tous des expériences éducatives de qualité.

AGIR RAPIDEMENT

UN MÉCANISME D'URGENCE POUR L'ACCÈS AU FINANCEMENT

Assurer l'accès à un financement de manière urgente lorsqu'un enfant nécessite des heures d'accompagnement supplémentaires en raison de grands besoins de soutien pour sa sécurité ou celle des autres.

DES PROCESSUS SIMPLIFIÉS

Permettre l'accès automatique et anticipé à la MES pour les enfants présentant des incapacités importantes déjà reconnues ou des besoins de soins complexes documentés par le réseau de la santé.

PAROLES DE PARENT

Il faut décloisonner. C'est pour assurer que la continuité des services et que les besoins de l'enfant soient vraiment bien répondus, puis, que ça ne soit pas une job à temps plein de juste gérer la garde de mon enfant.

AGIR ENSEMBLE

UNE PERSONNE-RESSOURCE DU RÉSEAU DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Mettre en place, au sein du réseau de la santé et des services sociaux (RSSS), un programme de personnes-ressources rattaché aux services de garde éducatifs à l'enfance et aux haltes-garderies de son territoire. Ce programme permet d'offrir, sans délai, un soutien à la prévention, à la détection et à l'intervention sans être limité aux enfants déjà suivis par des services spécialisés.

UNE TRANSITION SIMPLIFIÉE POUR LES FAMILLES

Mettre en place un accès simple, clair et centralisé à l'information afin de soutenir les parents dans la transition vers l'école de leur enfant, ainsi qu'un mécanisme structuré de coordination et de transmission d'information, entre les services de garde éducatifs à l'enfance, les haltes-garderies, le réseau de la santé et des services sociaux et les milieux scolaires.

PAROLES DE PARENT

Moi, c'est ça qui me cause le plus de détresse psychologique. Ce n'est pas la condition de mon enfant, c'est la lourdeur administrative dans le système de santé, dans le système de garde, dans les systèmes sociaux. C'est 100 % ça qui me cause du stress, de l'anxiété.

UN POSTE EN SOUTIEN À L'INCLUSION

Créer ou maintenir un poste de soutien dédié à l'inclusion et à la pédagogie dans les SGEE et les bureaux coordonnateurs sans avoir recours aux montants accordés dans le cadre de l'allocation pour l'intégration en service de garde (AISG).

La présence, dans l'ensemble des SGEE et des bureaux coordonnateurs, d'une personne qualifiée et formée en soutien à l'inclusion et à la pédagogie permettait aux milieux de développer leur :

- Capacité à soutenir les personnes éducatrices et les responsables de services de garde éducatif en milieu familial (RSGE) dans **la mise en place de pratiques éducatives inclusives de qualité** auprès de tous les enfants.
- **Agilité à répondre à la diversité croissante des besoins** des enfants, qu'ils aient ou non un diagnostic.

Données issues de la consultation :
Il est important que **ce poste reste flexible et adapté à la réalité de chaque milieu**.
En effet, les répondants considèrent dans des proportions comparables comme tout à fait ou assez prioritaires les fonctions d'éducatrice spécialisée (65 %), de soutien à l'inclusion (63 %) et de soutien pédagogique (63 %).

Les pratiques prometteuses mises en place dans certains SGÉE ont démontré que la présence d'une telle personne au sein du milieu pouvait avoir un impact positif sur les conditions de travail des personnes éducatrices, réduisant la surcharge et le recours aux congés de maladie. Cela entraîne une réduction des dépenses et de l'instabilité associées au remplacement fréquent du personnel.

Afin de retrouver une marge de manœuvre, une agilité et une capacité d'agir dans un contexte social en changement, **il est essentiel de considérer la qualité éducative comme un investissement pour le présent et l'avenir de tous les enfants.**

PAROLES DE GESTIONNAIRE

Le gouvernement demande de faire des coupures de postes dans le soutien pédagogique, ce qui aura comme conséquence de remettre tout le poids des interventions aux éducatrices, qui vivront de l'épuisement ou changeront de milieu/métier. (...) Ces postes, essentiels à la qualité éducative dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre qualifiée, sont une nécessité.

PAROLES DE BUREAU COORDONNATEUR

À notre b.c, nous croyons profondément à l'inclusion des enfants ayant des besoins particuliers. C'est d'ailleurs ce qui nous a motivés à embaucher une éducatrice spécialisée dès 2022 afin de soutenir concrètement nos RSGE et les enfants qu'elles accueillent. Toutefois, avec les coupures annoncées par le ministère de la Famille, nous espérons sincèrement pouvoir maintenir cette ressource essentielle.



DES LIEUX ACCESSIBLES POUR TOUS

Aménager les services de garde éducatifs à l'enfance selon les principes d'accessibilité universelle, tant pour la conception de toute nouvelle installation que pour l'adaptation des milieux existants, afin de permettre la participation pleine et de tous les enfants et répondre à la diversité de leurs besoins.

Intégrer des exigences d'accessibilité universelle dans les normes, règles budgétaires et programmes de financement applicables aux différents types de services de garde éducatifs à l'enfance favoriserait des environnements inclusifs, sécuritaires et exempts d'obstacles pour l'ensemble des enfants et de leurs familles.
L'accessibilité universelle ne se limite pas aux adaptations architecturales.
Elle comprend également l'aménagement des espaces, l'environnement sensoriel, le matériel éducatif, le mobilier, ainsi que les conditions permettant la participation et le bien-être de tous les enfants. Ces exigences devraient s'accompagner de mesures concrètes et financièrement accessibles pour les milieux.

Données issues de la consultation :
Une partie des installations actuelles sont innaccessibles pour les personnes à mobilité réduite.

29%

des gestionnaires **ont déjà refusé ou exclu un enfant en raison des obstacles présents** dans l'environnement physique de leur SGEE ce qui rejoint les revendications de certains parents en situation de handicap incapables d'avoir accès au milieu de garde de leur enfant [6].

59%

des gestionnaires et du personnel d'encadrement jugent **tout à fait ou assez prioritaire d'aménager des environnements accessibles** et de réduire les obstacles sur le plan architectural.

PAROLES DE PARENT

Son milieu ne sera plus adéquat pour lui physiquement. Il n'y a pas de façon de prévoir ça dans la continuité. (...) Il n'y a comme pas de solution pour le bris de service prévisible qu'on peut voir venir.

PAROLES DE PARENT

Parce que moi, j'ai eu 5 à 6 appels de CPE et garderies en installation depuis l'année passée qui me disaient qu'il y avait une place pour mon enfant. Puis finalement, quand je leur expliquais les besoins, ils étaient comme, on ne peut pas le prendre parce qu'on n'est pas physiquement accessible.

DES HEURES DE PLANIFICATION PÉDAGOGIQUE GARANTIES

Garantir aux personnes éducatrices des heures de planification pédagogique rémunérées afin d'assurer des activités de planification, de concertation et de formation continue, et de renforcer leur capacité à soutenir l'ensemble des enfants, particulièrement ceux ayant besoin de soutien particulier.

Disposer d'heures de planification pédagogique sur une base régulière permet aux personnes éducatrices et aux RSGE de **bien observer, s'informer, analyser, planifier et réfléchir ce qui contribue à une intervention mieux adaptée** aux besoins de tous les enfants, particulièrement ceux ayant des besoins de soutien particulier [7].

Données issues de la consultation :
L'accès à des heures de planification rémunérées est inégal, d'un milieu à l'autre et est largement décrié par les personnes éducatrices et les RSGE :

65%

des personnes éducatrices et RSGE font leurs **recherches sur leur temps personnel.**

61%

des personnes éducatrices et RSGE **n'ont pas accès à du temps de libération supplémentaire** quand elles se questionnent sur les besoins d'un enfant.

57%

n'ont pas le temps nécessaire pour entretenir une relation de partenariat avec les professionnels de l'extérieur.

PAROLES DE GESTIONNAIRE

On nous martèle avec la qualité éducative, mais svp donnez nous les outils pour qu'on puisse la rendre. Ca nous prend des éducatrices et surtout du budget pour du temps de libération de nos éducatrices pour des planifications, des rencontres RH, des suivis... Ça urge, nos équipes s'épuisent, certaines éducatrices quittent parce qu'elles se sentent impuissantes et incompétentes..... Il faut que ça bouge et rapidement.

Il est essentiel de protéger les enveloppes budgétaires associées à ces heures et d'en assurer un accès systématique pour l'ensemble des personnes éducatrices.

UN MÉCANISME D'URGENCE POUR L'ACCÈS AU FINANCEMENT

Assurer l'accès à un financement de manière urgente lorsqu'un enfant nécessite des heures d'accompagnement supplémentaires en raison de grands besoins de soutien pour sa sécurité ou celle des autres.

Rendre possible l'accès à un financement d'appoint en quelques jours, pour les situations critiques où l'inclusion d'un enfant est compromise en raison d'enjeux de sécurité, permettrait de **mobiliser immédiatement les ressources humaines nécessaires**, d'**éviter l'exclusion de ces enfants et de prévenir les arrêts de travail** chez les personnes éducatrices.

81% des gestionnaires et du personnel d'encadrement **jugent prioritaire d'établir des mécanismes pour recevoir un financement d'urgence** lorsqu'un enfant présente des besoins importants ayant un impact significatif sur sa participation ou sur sa sécurité et celle des autres (TISGM, 2026).

Données issues de la consultation :
La surcharge et la fatigue émotionnelle ressenties par les personnes éducatrices et les RSGE sont l'un des constats les plus frappants de la consultation menée par la TISGM. L'ensemble des acteurs consultés observe **une augmentation du nombre d'enfants présentant des difficultés émotionnelles et comportementales importantes**. Les parents doivent entreprendre des démarches longues et complexes pour obtenir le rapport d'un professionnel nécessaire pour accéder aux allocations disponibles pour les SGEE [8].

Cette situation a un impact direct sur la capacité d'accueil des milieux.
En effet, la présence d'un trop grand nombre d'enfants ayant besoin de soutien particulier (diagnostiqués ou non) figure dans les raisons les plus souvent évoquées pour refuser l'inclusion d'un nouvel enfant.

PAROLES DE PERSONNE ÉDUCATRICE

La pédiatre a posé le diagnostic mais n'a pas complété l'AISG. Elle est ensuite tombée en arrêt de travail. Nous avons donc dû chercher un autre professionnel reconnu par le ministère de la famille pour compléter l'AISG. Une orthophoniste a pu signer 3 mois plus tard. Puis, nous avons complété une Mesure exceptionnelle de soutien. Donc, l'enfant qui présente un diagnostic de TSA aura probablement l'accompagnement nécessaire que 6 mois après son arrivée !

PAROLES DE PERSONNE DU RSSS

Je me rends compte que l'on "brûle" des milieux car ils ont peu de soutien et l'enfant finit par se faire expulser. Surtout que lorsque le milieu fait une demande de mesure exceptionnelle, cela peut prendre du temps. Donc pas d'argent = pas de soutien pour l'enfant.

DES PROCESSUS SIMPLIFIÉS

Permettre l'accès automatique et anticipé à la MES pour les enfants présentant des incapacités importantes déjà reconnues ou des besoins de soins complexes documentés par le réseau de la santé.

La lourdeur administrative décriée par de nombreux parents et gestionnaires s'en trouverait ainsi allégée, tout comme la tâche des professionnels du réseau de la santé et des services sociaux qui se trouvent à devoir confirmer les besoins d'un enfant déjà connu du système. **Le financement devrait pouvoir être confirmé avant l'entrée de l'enfant en SGEE afin d'éviter les refus d'admission** liés à l'incertitude financière.

Données issues de la consultation :
Un obstacle important pour les parents d'enfants ayant des besoins complexes est lié aux **modalités actuelles de financement.** Pour obtenir la mesure exceptionnelle de soutien, l'enfant doit déjà être inscrit dans un service de garde, alors que certains milieux refusent de l'accueillir sans garantie de recevoir ce financement [5].

53% **des gestionnaires et du personnel d'encadrement ont déjà refusé d'accueillir un enfant** parce que ses besoins étaient trop grands pour leur capacité d'accueil.

PAROLES DE GESTIONNAIRE

La MES devrait être disponible le premier jour de fréquentation de l'enfant lorsque son profil est connu au moment de l'inscription.

En attendant l'obtention du financement qui peut prendre plusieurs mois, la majorité des gestionnaires et du personnel d'encadrement puise dans les réserves du milieu pour soutenir l'inclusion [3] ce qui, aux dires de plusieurs, représente un risque financier puisqu'il n'y a aucune certitude quant au montant qui sera accordé ou non.

UNE PERSONNE-RESSOURCE DU RÉSEAU DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Mettre en place, au sein du réseau de la santé et des services sociaux (RSSS), un programme de personnes-ressources rattaché aux services de garde éducatifs à l'enfance et aux haltes-garderies de son territoire. Le mandat est d'offrir sans délai un soutien à la prévention, à la détection et à l'intervention sans être limité aux enfants déjà suivis par des services spécialisés.

Cette personne-ressource serait en mesure de **soutenir le service de garde ou la halte-garderie** qui exprime des préoccupations quant au développement ou à l'adaptation d'un enfant dans son milieu. **Elle permettrait aussi de faciliter les liens entre la famille et le RSSS**.

Données issues de la consultation :
Les difficultés d'accès aux professionnels sont rapportées dans l'ensemble des études menées en contexte québécois [4,5,8,9,10], incluant la consultation menée par la TISGM.

64% des personnes éducatrices et RSGE ont des réticences à accueillir un enfant ayant besoin de soutien particulier dans leur groupe parce qu'elles **considèrent qu'il est difficile d'obtenir la collaboration de partenaires extérieurs (RSSS) dans un délai jugé raisonnable.**

54% des parents ont rencontré des difficultés en lien avec le fait que l'**accès aux services ou au soutien du réseau de la santé et des services sociaux était limité.**

La présence et la disponibilité de professionnels du RSSS capables d'apporter une meilleure connaissance de l'enfant sont essentielles à l'inclusion.
Cette collaboration permet aux SGEE d'avoir toute l'information nécessaire pour cibler leurs interventions et apporter les adaptations nécessaires au bien-être et à la participation de l'enfant ayant besoin de soutien particulier.

UNE TRANSITION SIMPLIFIÉE POUR LES FAMILLES

Mettre en place un accès simple, clair et centralisé à l'information afin de soutenir les parents dans la transition vers l'école de leur enfant, ainsi qu'un mécanisme structuré de coordination et de transmission d'information, entre les services de garde éducatifs à l'enfance, les haltes-garderies, le réseau de la santé et des services sociaux et les milieux scolaires.

Avec l'autorisation des parents, ce mécanisme permettrait le partage des informations pertinentes entre les différents milieux, sans que les familles aient à assurer elles-mêmes la coordination. Une meilleure coordination et un accès simplifié à l'information permettraient aux parents de mieux comprendre et accompagner la transition scolaire de leur enfant, tout en réduisant le stress et la charge liés aux démarches administratives. Cette approche favoriserait également les besoins de l'enfant : **une transition plus cohérente et mieux planifiée entre les différents milieux**, une meilleure continuité des services, une réduction des inégalités entre les territoires et les établissements.

Données issues de la consultation :
Actuellement, l'accès à l'information demeure fragmenté et repose encore largement sur les démarches individuelles des parents [11]. **Plusieurs familles doivent elles-mêmes coordonner les échanges entre les différents milieux, ce qui entraîne stress, surcharge et perte de temps.**
De plus, même si l'importance du partage d'information est reconnue, les pratiques varient beaucoup d'un milieu à l'autre. Seulement 48 % des milieux mettent en place un véritable plan de transition entre le service de garde éducatif à l'enfance et l'équipe-école.

PAROLES DE PERSONNE DU RSSS

Travaillant au programme Agir tôt DI-TSA-DP, je rêve depuis longtemps qu'il y ait une spécialisation concernant les intégrations en milieu de garde. Un vrai soutien pour les milieux, des formations, de l'accompagnement. [...] Lorsque l'enfant n'a pas de milieu, souvent c'est la famille au complet qui s'écroule. Et après les conséquences sont beaucoup plus grandes que juste une expulsion ou une incapacité à trouver une place.

PAROLES DE PERSONNE DU COMMUNAUTAIRE

Que chaque service de garde confondu soit associé avec un CLSC et un de ces intervenants, en soutien aux services de garde pour ses enfants à besoins particuliers. Une ligne directe pour une réponse, suivi, ouverture de dossier etc.

PAROLES DE PARENT

J'ai eu de très bons services en SGEE mais j'ai été surprise par le manque de communication lors de la transition scolaire ! Les écoles n'ont pas d'information, les CSS veulent attendre d'avoir des nouvelles évaluations en milieu scolaire ! Quelle perte de temps !!!"

Les faits saillants de la consultation ainsi que les recommandations présentées dans cette plateforme ont été analysés, priorisés et élaborés collectivement avec un comité de travail et un comité consultatif.

Une trentaine d'organisations régionales et nationales ont contribué à la démarche :

Regroupement des centres de la petite enfance de la Montérégie (RCPEM)
-
Ex-aequo
-
Fédération Québécoise de l'autisme (FQA)
-
Ma place au travail
-
Réseau pour un Québec Famille
-
Société québécoise de la déficience intellectuelle (SQDI)
-
Comité régional pour l'autisme et la déficience intellectuelle (CRADI)
-
Association des haltes-garderies communautaires du Québec (AHGCQ)
-
Association québécoise de la garde scolaire (AQGS)
-
Coalition de parents d'enfants à besoins particuliers du Québec (CPEBPQ)
-
Regroupement pour la valorisation de la paternité (RVP)
-
Fédération des intervenantes en petite enfance du Québec (FIPEQ-CSQ)
-
Valorisons ma profession
-
Regroupement pour la Trisomie 21 (RT21)
-
Casiope
-
G. Pratte, postdoctorante & ergothérapeute
-
J'me fais une place en garderie (JMFPG)
-
Association québécoise des centres de la petite enfance (AQCPE)
-
Carmen Dionne, Ph.D. Professeure titulaire -
Chaire UNESCO Petite enfance et intervention précoce inclusive
-
Intégration Sociale des Enfants en Milieu de Garde (ISEMG)
-
Béatrice Iattoni, répondante régionale programme Interventions éducatives précoces,
Direction régionale de santé publique du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal
-
Marie-Claude Langlais, directrice générale CPE du Carrefour
-
Marie-Claude Belleau, consultante petite enfance CASIOPE,
directrice des services éducatifs, CPE Allô mon ami
-
Chantale Breault, Ph.D., professeure au Département de didactique de l'Université du Québec à Montréal et membre de l'Équipe de recherche Qualité des contextes éducatifs de la petite enfance

TISGM

Agir ensemble pour construire une société plus inclusive dès la petite enfance !

- 2026 -

https://tisgm.ca/

Véronique Lizotte - tableintegrationmtl@gmail.com - Tél.: 514 593-5135, poste 102